

**EXIGENCES
QUALITÉ SÉCURITÉ SANTÉ & ENVIRONNEMENT
- SOUS TRAITANTS -**

SOMMAIRE

I. Présentation de l'entreprise Ozé	Page 2
II. Politique QSSE de l'entreprise Ozé et Objectifs vous concernant	Page 2
III. Vos obligations en tant que Sous-traitant	Page 3
IV. Lettre d'engagement du sous traitant	Page 3

I. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE OZÉ

L'entreprise Ozé est une entreprise de bâtiment et de travaux publics spécialisée dans les travaux en hauteur, sur cordes et d'accès difficiles qui a été créée en 1987 par Bernard Chabaud avant d'être rachetée en 2013 par M. Emanuel Georges, actuel gérant de la société.

Fortement implantée sur le marché des travaux en hauteur, l'entreprise Ozé a décidé depuis 2014 de se perfectionner et de s'engager dans des démarches de qualification et de certifications professionnelle qui se sont traduites par l'obtention de la certification QUALIBAT 1452 - « Travaux d'accès difficiles à la corde » en mai 2015 et par l'adhésion au système MASE – « Manuel de l'Amélioration de la Sécurité en Entreprise ».

À ce titre, l'entreprise Ozé a réaffirmé sa volonté de placer la Sécurité et la Qualité ainsi que le respect de l'Environnement au cœur de ses préoccupations en mettant en place un système de management QSSE applicable sur nos chantiers et dans notre atelier.

Les objectifs de l'entreprise Ozé

L'entreprise Ozé s'est fixé entre autres les objectifs suivants :

- Se maintenir à 0 accident de travail
- Mener une réflexion sur l'impact environnemental de ses activités
- Être irréprochable en matière de sécurité au travail
- Garantir à nos clients une maîtrise parfaite de nos activités
- Satisfaire un haut niveau de qualité de nos prestations à l'attention du client.

En tant que sous traitant de l'entreprise Ozé, vous êtes de facto impliqués dans la bonne atteinte de ces objectifs et nous attendons de vous une parfaite collaboration pour l'application des prescriptions de l'entreprise en matière de Qualité, de Sécurité, de Santé et de respect de l'Environnement.

II. POLITIQUE QSSE DE L'ENTREPRISE

L'affirmation de la volonté de l'entreprise Ozé de placer la sécurité et la qualité au centre de ses préoccupation se traduit par la rédaction d'un politique Qualité Sécurité Santé Environnement que nous souhaitons porter à votre connaissance.

Cette politique QSSE est l'axe qui définit notre système de management interne et externe et s'articule autour des sept points suivants qui résument notre engagement pour la Qualité et la Sécurité au travail.

1 -	L'identification des risques professionnels pour les salariés	- 1
2 -	L'identification des risques de dégradation et de pollution pour l'environnement	- 2
3 -	La mise en place de mesures de prévention au regard des risques identifiés	- 3
4 -	La formation du personnel à la gestion des risques identifiés et encourus	- 4
5 -	L'engagement du comité pilote QSSE (direction et coordinateur) de l'entreprise à se tenir informé de la réglementation en vigueur et à mettre en œuvre les moyens nécessaires à sa bonne application	- 5
6 -	L'implication de l'ensemble du personnel dans la dynamique d'évolution de l'entreprise	- 6
7 -	La mise en place de supports de communications permettant de faire vivre notre système de management	- 7

III. VOS OBLIGATIONS EN TANT QUE SOUS-TRAITANTS

En tant que sous traitant de l'entreprise Ozé, vous devez répondre à certaines exigences en matière de sécurité.

Obligations administratives

- Prendre part à la réalisation du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé PPSPS
- Justifier de l'emploi de personnel formé et habilité aux tâches qui leur sont dévolues
- Minimiser votre recours au personnel d'appoint
- Fournir un Plan de Prévention et un mode opératoire des tâches à effectuer
- Fournir un PV de réception de chantier à l'entreprise Ozé

Obligations en matière de sécurité sur les chantiers

- Le port des EPI est obligatoire sur nos chantiers : a minima, chaussures de sécurité et casque
- Respect des cheminements et des périmètres de sécurités mis en places
- Respect des règles de sécurité en matière de travaux sur corde – en accord avec le référentiel QUALIBAT 1452
- Respect des préconisations du PPSPS en matière de protection de la Santé
- Nous tenir informé de tout accident ou presqu'accident survenant sur nos chantiers

Obligation en matière de respect de l'Environnement

- Privilégier des méthodes de travail respectueuses de l'environnement
- Limiter le recours aux agents chimiques
- Adopter une conduite responsable en optimisant les transports et les trajets
- Trier et emporter ses déchets sur le chantier
- S'assurer du bon entretien des véhicules et des machines outils

Cas particulier des engins

- Les engins de chantiers et les matériels utilisés doivent être conformes, opérationnels et entretenus soigneusement.
- Les conducteurs d'engins doivent pouvoir présenter leur titre d'habilitation.

IV. LETTRE D'ENGAGEMENT DU SOUS TRAITANT

IV.1 – IDENTIFICATION DU SOUS TRAITANT

Je, soussigné,....., représentant de l'entreprise
domiciliée.....
engage par la présente l'entreprise sous traitante désignée ci dessus à respecter les exigences Qualité Sécurité Santé et
Environnement édictée au point III de ce document.

Lu et approuvé :

Nom et Qualité du signataire :

Pour l'entreprise :

Signature et cachet :

Date :